

Communiqué de presse



Covid 19 : les visites sont interdites

Chambéry, le 18 mars 2020

Le CHMS prend de nouvelles mesures, à compter du mercredi 18 mars à 8h00 pour limiter les risques de diffusion de l'épidémie de Coronavirus à l'hôpital et se conformer aux règles de confinement.

- **Les visites à l'hôpital et à la maternité sont interdites jusqu'à nouvel ordre** (C'est déjà le cas depuis le 12/03 pour les EHPAD). De rares exceptions de visites pourront être acceptées sur autorisation des responsables des services : accouchements, pédiatrie, soins palliatifs par exemple...

Pour tenter de rendre cette situation moins difficile à vivre pour les patients hospitalisés, **la Direction du CHMS a décidé d'offrir aux patients hospitalisés la gratuité du forfait multimédia (TV, téléphone, Wi-fi)**. Cette mesure prend effet à aujourd'hui et pour les 15 jours à venir, pendant la période de confinement.

Contact : mission communication – 04 79 96 59 98 - mission.communication@ch-metropole-savoie.fr